

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 7 décembre à 19 h 00, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 7 décembre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 décembre 2020.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2020.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} décembre 2020.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Patinoire, entretien et surveillance pour la saison 2020-2021 à Sawyerville – Adjudication de contrats.
 - 2) Club Auto Neige Cookshire inc. – Droit de passage pour l'année 2021.
 - 3) Surplus COVID-19 – Affectation d'une partie de la subvention provinciale au budget 2021.
 - 4) Cain Lamarre – Paiement d'honoraires pour la négociation de la convention collective des pompiers.
 - 5) Ministère des Transports du Québec, subvention pour l'amélioration du réseau routier en 2020, volet régulier et volet particulier – Acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés, dossiers 00029845-1 – 41038(05) – 2020-06-09-12 et 00029877-1 – 41038(5) – 2020-06-09-15.
 - 6) Musée Eaton Corner – Autorisation de paiement des versements mensuels.
 - 7) Jardin communautaire de Sawyerville (JCS) - Aide financière 2021.

- 8) Transvision – Appui pour la subvention fédérale.
- 9) Approvisionnement en diesel 2021 – Adjudication du contrat.
- 10) Ressources humaines – Embauche de monsieur Curtis Vallée à titre de journalier occasionnel.
- 11) Ressources humaines – Embauche de monsieur Francis Royer à titre de journalier occasionnel.
- 12) Départ à la retraite de monsieur Michel Gagnon, journalier permanent saisonnier.
- 13) Fin du lien d'emploi avec monsieur Jonathan Paré du service des travaux publics.
- 14) SolÉco inc. – Offre de service E1602 pour réaliser la surveillance agronomique des travaux de conduite d'aqueduc dans le secteur Johnville.
- 15) Club Quad Sherbrooke Ascot Corner – Demande de modification du sentier sur le chemin Westleyville et sur le chemin McDonald.
- 16) Poste d'agent aux travaux publics, création du poste et abolition du poste d'agent de développement en loisirs et vie communautaire – Lettre d'entente numéro 9.
- 17) Pérennisation du projet pilote d'agent aux travaux publics – Lettre d'entente numéro 10.
- 18) EXP – Offre de service numéro 999-00075335 en ingénierie pour l'étude d'avant-projet de l'approvisionnement en eau potable dans le secteur Johnville.
- 19) T.G.C. inc. – Facture du décompte progressif numéro 6 pour la station d'épuration de Johnville.
- 20) Demande de dérogation mineure 2020-10-012 – Rue St-Laurent.
- 21) Demande de dérogation mineure 2020-11-013 – 2525, route 251.
- 22) Demande de dérogation mineure 2020-11-014 – Rue Prévost.
- 23) Séances régulières du conseil 2021 - Fixation des dates et heure.
- 24) Demande au MTQ – Interdiction de stationnement en face du 169, route 251 à Johnville.
- 25) The Record – Publication dans la section spéciale du temps des fêtes.
- 26) EXP – Paiement d'honoraires professionnels pour la surveillance de travaux.
- 27) Modalité d'application du volet particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Approbation des dépenses.
- 28) Modalité d'application du volet particuliers d'amélioration circonscription électorale (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Approbation des dépenses.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Autorisation d'achat d'une surfaceuse tractée pour le projet de l'anneau de glace de Johnville.
- 2) Compte-rendu des activités du Cœur villageois 2020 et de la maison de la culture John-Henry-Pope.
- 3) Autorisation d'achat d'un tracteur Kioti.
- 4) Facture Turco Shank – Étang Cloutier.
- 5) Facture SACA Hardware – Étang Cloutier.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 7 décembre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l'ouverture de la présente séance du 7 décembre 2020 à 19 h 00.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 décembre 2020.

Résolution 2020-12-7563

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 décembre 2020 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2020.

Résolution 2020-12-7564

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2020.

Résolution 2020-12-7565

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} décembre 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil municipal telle qu'édictee par les mesures gouvernementales pour la COVID-19 et suivant les recommandations de la FQM et l'UMQ, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le 7 décembre 2020.

Aucune question en l'occurrence.

F) Correspondance.

Résolution 2020-12-7566

Fédérale

1) Député Marie-Claude Bibeau – Aide fédérale aux municipalités;

Provinciale

2) Gouvernement du Québec – Aide financière de 1 104 320 \$ pour la réalisation de travaux d'infrastructure d'eau;

Municipale

(Aucune);

Scolaire

(Aucune);

Associations

3) Centre d'information et de référence – Arrivée du service 211 sur votre territoire;

4) Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

5) Opération Nez Rouge – Bilan 2019;

Offres de service

(Aucune).

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

1) Patinoire, entretien et surveillance pour la saison 2020-2021 à Sawyerville - Adjudication de contrats.

Résolution 2020-12-7567

CONSIDÉRANT que nous avons fait une demande gré à gré à monsieur Jeff Cross pour le contrat d'entretien et de surveillance de la patinoire de Sawyerville pour la saison 2020-2021 et que le soumissionnaire a déposé l'offre suivante :

Entrepreneur	Patinoire Sawyerville (9 782 pi²)
Jeff Cross	7 200,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

D'ADJUGER le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire de Sawyerville pour la saison 2020-2021 à monsieur Jeff Cross pour un montant de 7 200,00 \$.

QUE l'entretien et la surveillance des patinoires de Birchton et Cookshire soient exécutés par les employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Club Auto Neige Cookshire inc. – Droit de passage pour l'année 2021.

Résolution 2020-12-7568

CONSIDÉRANT la demande du Club Auto Neige Cookshire inc. pour un droit de passage pour des traverses situées sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2020-2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'autoriser le droit de passage sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2020-2021, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 5 novembre 2020 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Surplus COVID-19 – Affectation d'une partie de la subvention provinciales au budget 2021.

Résolution 2020-12-7569

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'affecter au budget 2021, une partie de l'aide financière que nous avons reçu dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et ce, pour un montant de 90 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Cain Lamarre – Paiement d'honoraires pour la négociation de la convention collective des pompiers.

Résolution 2020-12-7570

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement d'honoraires rendus du 23 juillet 2020 au 28 octobre 2020 de Cain Lamarre pour la négociation de la convention collective des pompiers au montant de 1 041,25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Ministère des Transports du Québec, subvention pour l'amélioration du réseau routier en 2020, volet régulier et volet particulier – Acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés, dossiers 00029845-1 - 41038(05) – 2020-06-09-12 et 00029877-1 – 41038(5) – 2020-06-09-15.

Résolution 2020-12-7571

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIF, sur la proposition du conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses de 107 000 \$ relatives au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Musée Eaton Corner – Autorisation de paiement des versements mensuels.

Résolution 2020-12-7572

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton est cautionnaire sur un prêt initial au montant de 220,000 \$ et dont le solde est de 177 000 \$ de la Société du musée historique du comté de Compton;

CONSIDÉRANT que la Société du musée historique du comté de Compton a cumulé des retards de paiements et n'est pas en mesure de faire de remboursement sur le capital et les intérêts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, en tant que cautionnaire, effectue les paiements mensuels pour les 8 prochains mois à Desjardins Entreprises;

QUE ces montants soient prélevés du compte 50064 de la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton a demandé à la Société du musée historique du comté de Compton d'établir un plan d'action incluant la vente d'actif pour être en mesure de rembourser la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Jardin communautaire de Sawyerville (JCS) – Aide financière 2021.

Résolution 2020-12-7573

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu :

QU'une aide financière de 6 000 \$ soit accordée au Jardin communautaire de Sawyerville pour leurs activités de l'année 2021;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des factures de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Transvision – Appui pour la subvention fédérale.

Résolution 2020-12-7574

CONSIDÉRANT que les services Internet actuels de Cookshire-Eaton atteignent leur pleine capacité malgré le fait que plusieurs citoyens ne bénéficient pas d'un service adéquat;

CONSIDÉRANT que la pandémie de la COVID-19 oblige certains citoyens à faire du télétravail et que ceux-ci ne peuvent être productif en raison d'une connexion Internet quasi inexistante;

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants doivent faire l'école à la maison en ligne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu ;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton donne son appui à l'entreprise Transvision pour la préparation d'une demande subvention qui sera présentée au gouvernement fédéral dans le but d'améliorer le service Internet sur certain chemin de Cookshire-Eaton actuellement mal desservis en réseau Internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Approvisionnement en diesel 2021 – Adjudication du contrat.

Résolution 2020-12-7575

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2021, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires invités :	Transport
Chauffage P. Gosselin inc. - Filgo	-0,012
Pierre Chouinard et fils	-0,021
Pétroles Sherbrooke	-0,0165
Pétroles Turmel	-----

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement en diesel pour l'année 2021, à Pierre Chouinard & fils, au montant de – 0,021 \$/litre pour le transport, conformément à sa soumission ouverte le 25 novembre 2020 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Ressources humaines – Embauche de monsieur Curtis Vallée à titre de journalier occasionnel.

Résolution 2020-12-7576

CONSIDÉRANT les recommandations du surintendant aux travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu de retenir les services de monsieur Curtis Vallée, rétroactivement au 16 novembre 2020, afin d'occuper

un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Ressources humaines – Embauche de monsieur Francis Royer à titre de journalier occasionnel.

Résolution 2020-12-7577

CONSIDÉRANT les recommandations du surintendant aux travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu de retenir les services de monsieur Francis Royer, rétroactivement au 23 novembre 2020, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

- 12) Départ à la retraite de monsieur Michel Gagnon, journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-12-7578

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Gagnon, journalier permanent saisonnier du service des travaux publics, a informé la direction qu'il prendra sa retraite le 7 novembre 2020;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE le conseil municipal remercie monsieur Michel Gagnon pour l'excellent travail effectué durant ses années de service pour la Ville de Cookshire-Eaton et que des meilleurs vœux de succès lui soient adressés pour une retraite bien méritée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Fin du lien d'emploi avec monsieur Jonathan Paré du service des travaux publics.

Résolution 2020-12-7579

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre datée du 4 novembre 2020 transmise par monsieur Jonathan Paré informant le conseil municipal de sa démission au poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Jonathan Paré en tant journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

QUE cette démission est rétroactive au 4 novembre 2020;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Jonathan Paré pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) SolÉco inc. – Offre de service E1602 pour réaliser la surveillance agronomique des travaux de conduite d'aqueduc dans le secteur Johnville.

Résolution 2020-12-7580

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a donné une réponse en faveur à la Ville de Cookshire-Eaton pour le projet de réhabilitation et l'exploitation de l'ancienne prise d'eau potable de la Ville de Lennoxville;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a établi des conditions à la décision et que la première condition exige que la Ville engage un agronome pour réaliser la surveillance agronomique des travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre de services professionnels numéro E1602 – 20201125 de l'entreprise SolÉco inc. au montant approximatif de 2000 \$ pour 15 h à 125 \$/h et le frais de déplacement afin qu'elle réalise la surveillance agronomique des travaux pour le projet de réhabilitation et l'exploitation de l'ancienne prise d'eau potable de la Ville de Lennoxville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Club Quad Sherbrooke Ascot Corner – Demande de modification du sentier sur le chemin Westleyville et sur le chemin McDonald.

Résolution 2020-12-7581

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a reçu le 30 novembre 2020 une demande de modification de droit de passage de la part du Club Quad Sherbrooke Ascot Corner pour le chemin Westleyville et le chemin McDonald;

CONSIDÉRANT que le club demande de pouvoir circuler sur une distance de 750 m à la place de 360 m sur le chemin Westleyville afin de contourner une érablière qui reprend la production;

CONSIDÉRANT que le club demande de pouvoir circuler sur une distance 360 m sur le chemin McDonald et sur une distance de 490 m sur le chemin Gamache afin de protéger la culture de blé d'automne ensemencé dans les champs qui longent le chemin McDonald où le sentier avait l'habitude de passer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE les deux demandes de modifications de sentier soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Poste d'agent aux travaux publics, création du poste et abolition du poste d'agent de développement en loisirs et vie communautaire – Lettre d'entente numéro 9.

Résolution 2020-12-7582

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 9 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs

de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant la création du poste d'agent aux travaux publics et l'abolition du poste d'agent de développement en loisirs et vie communautaire.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Pérennisation du projet pilote d'agent aux travaux publics – Lettre d'entente numéro 10.

Résolution 2020-12-7583

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 10 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant la pérennisation du projet pilote d'agent aux travaux publics.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) EXP – Offre de service numéro 999-00075335 en ingénierie pour l'étude d'avant-projet de l'approvisionnement en eau potable dans le secteur Johnville.

Résolution 2020-12-7584

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accepter l'offre de service numéro 999-00075335 au montant de 17 000 \$ (taxes exclues) de EXP pour les services professionnels en ingénierie pour l'étude d'avant-projet de l'approvisionnement en eau potable dans le secteur de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) T.G.C. inc. - Facture du décompte progressif numéro 6 pour la station d'épuration de Johnville.

Résolution 2020-12-7585

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de 322 966,48 \$ (taxes incluses) qui était déjà inclus dans le budget du projet pour la facture de T.G.C. inc. concernant le décompte progressif numéro 6 de la station d'épuration à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Demande de dérogation mineure 2020-10-012 – Rue St-Laurent.

Résolution 2020-12-7586

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire du lot 6 315 870, situé sur la rue St-Laurent, secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande à la municipalité d'approuver la dérogation suivante :

À la suite de la subdivision du lot actuel pour l'obtention de 2 lots, le frontage des lots serait réduit de cette manière :

- Frontage de 8,98 m au lieu du minimum de 12,6 m*;
- Frontage de 10,82 m au lieu du minimum de 12,6 m*.
*incluant réduction de 30 % permise au frontage minimal de 18 m.

CONSIDÉRANT que l'article 7.7 du règlement de lotissement 119-2008 prévoit déjà l'assouplissement aux normes de lotissement; dont la réduction du frontage de 30 % d'un lot;

CONSIDÉRANT que ce projet de subdivision va à l'encontre de plan d'urbanisme, en regard du développement des zones blanches résiduelles dans le secteur de Cookshire;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en défaveur à la dérogation mineure 2020-10-012 lors de la séance du 10 novembre 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de refuser la demande de dérogation mineure 2020 10-012 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Demande de dérogation mineure 2020-11-013 – 2525, route 251.

Résolution 2020-12-7587

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire de l'immeuble situé au 2525, route 251 (lots 2 132 201 et 2 132 171);

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que la propriétaire demande à la municipalité d'approuver

afin d'accepter les dérogations suivantes :

- 1) Régulariser l'implantation existante d'un garage commercial dont l'ensemble des marges de recul latérales et arrière ne sont pas conformes:
 - a) Le coin arrière le plus prêt de la limite est à 2,9 m plutôt que 6 m;
 - b) La partie latérale la plus près de la ligne du lot voisin est à 3,11 m au lieu de 6 m.
- 2) Pour le projet d'agrandissement :
 - a) Marge latérale gauche de 2,76 m* au lieu de 6,0 m;
 - b) Marge de recul arrière partant de 3,88 m à 5,17 m* au lieu de 6 m.

*Ces mesures peuvent varier de + ou - quelques centimètres.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en faveur pour la demande de dérogation mineure 2020-11-013 lors de la séance du 10 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de cette demande d'agrandissement aux fins de remisage relié à l'usage actuel de la propriété, vise à régulariser une problématique d'entreposage de matériaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2020 11-013 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Demande de dérogation mineure 2020-11-014 – Rue Prévost.

Une analyse de sol est demandée avant de rendre une décision à propos de cette demande de dérogation mineure.

Reporté.

- 23) Séances régulières du conseil 2021 – Fixation des dates et heure.

Résolution 2020-12-7588

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2021, la date et l'heure des séances régulières du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
11 janvier 2021	19 h 30
1er février 2021	19 h 30
1er mars 2021	19 h 30
5 avril 2021	19 h 30
3 mai 2021	19 h 30
7 juin 2021	19 h 30
5 juillet 2021	19 h 30
2 août 2021	19 h 30
13 septembre 2021	19 h 30
4 octobre 2021	19 h 30
1er novembre 2021	19 h 30
6 décembre 2021	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Demande au MTQ – Interdiction de stationnement en face du 169, route 251 à Johnville.

Résolution 2020-12-7589

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une demande provenant du propriétaire de la résidence située au 169, route 251, dans le secteur Johnville;

CONSIDÉRANT que la résidence du citoyen est près de l'Épicerie Johnville et que plusieurs camions se stationnent devant l'entrée du 169, route 251, empêchant alors l'accès au propriétaire l'accès à son entrée pendant plusieurs minutes;

CONSIDÉRANT la situation, le propriétaire demande d'installer une interdiction de stationnement devant sa résidence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QU'une demande d'interdiction de stationnement devant la résidence mentionnée ci-haut sera transmise au ministère des transport.

QU'une carte indiquant l'endroit où l'interdiction de stationnement est demandée est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) The Record – Publication dans la section spéciale du temps des fêtes.

Résolution 2020-12-7590

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser une dépense de 300 \$ pour une publication dans la section spéciale du temps des fêtes dans le journal The Record.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) EXP – Paiement d'honoraires professionnels pour la surveillance de travaux.

Résolution 2020-12-7591

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement d'honoraires professionnels pour la surveillance des travaux à l'entreprise EXP au montant de 14 849,02 \$. Ce montant est déjà prévu au règlement d'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Modalité d'application du volet particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Approbation des dépenses.

Résolution 2020-12-7592

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du

ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020 à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

1. 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
2. 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
3. 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Roger Thibault, appuyée par le conseiller Michel Mercier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses d'un montant de 26 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Modalité d'application du volet particuliers d'amélioration circonscription électorale (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Approbation des dépenses.

Résolution 2020-12-7593

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Pete Lachance, appuyée par le conseiller Mario Gendron, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses d'un montant de 10 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois

Résolution 2020-12-7594

Compte salaires

88 024,73 \$

Compte général

202001427	HYDRO QUEBEC	18 829,27 \$
202001428	IGA	71,32 \$
202001429	BELL CANADA	1 284,28 \$
202001430	TELMATIK	236,39 \$
202001431	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	441,65 \$
202001432	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	19 539,21 \$
202001433	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	792,05 \$
202001434	PAUL VALLÉE INC	234,55 \$
202001435	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	3 356,05 \$
202001436	LOCATION DICKIE MOORE	179,61 \$
202001437	DÉPANNEUR LACHANCE	23,98 \$
202001438	SERVICE D'EXTINCTEUR MOBILE	1 733,23 \$
202001439	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	1 131,31 \$

202001440	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	630,90 \$
202001441	PAGNETDU CANADA INC.	25,50 \$
202001442	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	222,62 \$
202001443	RESERVOIRS DES CANTONS INC.	91,98 \$
202001444	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	2 456,11 \$
202001445	BETON BAROLET	5 325,64 \$
202001446	HYDRAULIQUE CT	402,47 \$
202001447	EUROFINS ENVIRONEX	1 043,98 \$
202001448	MARTIN & LEVESQUE	127,05 \$
202001449	SISCO SÉCURITÉ INC.	220,31 \$
202001450	LA CARTOUCHERIE	581,29 \$
202001451	GROUPE DEZIEL INC.	2 206,19 \$
202001452	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	610,95 \$
202001453	CMP MAYER INC.	339,18 \$
202001454	VAL ESTRIE SHERBROOKE	89,41 \$
202001455	SLIC	862,30 \$
202001456	TERMINIX CANADA	260,46 \$
202001457	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	1 674,70 \$
202001458	SERVICE MATREC	869,98 \$
202001459	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	1 395,68 \$
202001460	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	2 345,49 \$
202001461	TARDIF DIESEL INC.	833,87 \$
202001462	DIST. J.M. BERGERON INC.	280,77 \$
202001463	SINTRA INC.	28 279,17 \$
202001464	RESTO 108	125,07 \$
202001465	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	753,30 \$
202001466	PITNEY WORKS	52,16 \$
202001467	POULIOT EQUIPEMENT DE BUREAU	642,71 \$
202001468	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR 2015	6 036,18 \$
202001469	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,90 \$
202001470	PH VITRES D'AUTOS	549,90 \$
202001471	ENTREPRISE LTCA INC.	379,02 \$
202001472	COLLÈGE MONTMORENCY	552,00 \$
202001473	PORTES MACKIE INC.	604,82 \$
202001474	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	1 578,66 \$
202001475	ALAIN CARRIER	206,11 \$
202001476	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	255,24 \$
202001477	CDTEC CALIBRATION INC.	3 644,71 \$
202001478	AUTOMATISATION JRT INC.	3 405,10 \$
202001479	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	4 672,45 \$
202001480	DICOM EXPRESS INC.	89,36 \$
202001481	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	313,04 \$
202001482	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	775,51 \$
202001483	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	125,14 \$
202001484	COMMUNICATION PLUS	136,81 \$
202001485	ZOLL MEDICAL CANADA INC.	695,78 \$
202001486	ENTREPRISES DACEL SENC	344,92 \$
202001487	BATTERIES ILLIMITÉES	61,99 \$
202001488	ASYBCO	238,58 \$
202001489	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	9 743,83 \$
202001490	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	437,44 \$
202001491	CJS ELECTRIQUE INC.	4 770,85 \$
202001492	TREVI SHERBROOKE	255,11 \$
202001493	LES PRODUCTIONS DE L'INCONNU DANS L	1 954,58 \$
202001494	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	391,14 \$
202001495	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	162,02 \$
202001496	INFORMATIQUE INPRO	718,54 \$
202001497	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	834,41 \$
202001498	LES POMPES R. FONTAINE	3 119,50 \$
202001499	REAL HUOT INC.	7 730,18 \$
202001500	NETREVOLUTION	84,85 \$
202001501	FRANÇOIS PROULX	10,00 \$
202001502	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	11 985,92 \$
202001503	WURTH CANADA LIMITÉE	254,00 \$
202001504	GIVESCO	1 064,74 \$
202001505	BIONEST	869,22 \$

202001506	Energir	50,06 \$
202001507	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	51 720,61 \$
202001508	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	1 592,83 \$
202001509	WEL.COM INFORMATIQUE	643,85 \$
202001510	MACPEK	8 158,42 \$
202001511	DISTRIBUTION PRAXAIR	257,83 \$
202001512	CHENIL DE LA GRANGE ROUGE	603,62 \$
202001513	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	3 218,35 \$
202001514	STZ DIESEL INC.	86,23 \$
202001515	PARE-BRISE ÉCLAIR ENR.	74,73 \$
202001516	MATÉRIAUX PREVOST	2 021,55 \$
202001517	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202001518	AQUATECH	593,04 \$
202001519	LOCATION COOKSHIRE INC.	2 317,71 \$
202001520	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	322,48 \$
202001521	THERMOSHELL	7 990,93 \$
202001522	LES INST.ELECTRIQUES R.THEBERGE INC	488,83 \$
202001523	MAXIME LAMONTAGNE CYR	421,25 \$
202001524	INFORMATIQUE INPRO	15 026,20 \$
202001525	LES SERVICES EXP INC.	4 949,67 \$
202001526	RENE ROY	78,01 \$
202001527	FINI MUR GAGNON	5 125,59 \$
202001528	SPA DE L'ESTRIE	2 994,38 \$
202001529	SYNDICAT DES PRODUCTEURS	22,80 \$
202001530	STEPHANE MORISSETTE	30,66 \$
202001534	FONDACTION	5 834,09 \$
202001542	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	12 482,20 \$
202001543	LES SERVICES EXP INC.	3 518,24 \$
202001544	CAIN LAMARRE SENCRL	584,00 \$
202001545	FONDATION LOUIS-ST-LAURENT	150,00 \$
202001546	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	3 432,00 \$
202001547	T.G.C. inc.	139 734,82 \$
202001548	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	216,15 \$
202001549	PG SOLUTIONS INC.	3 280,23 \$
202001550	SYLVIE LAPOINTE	850,29 \$
202001551	CARREFOUR PLUS L.S.D.	739,33 \$
202001552	RCC SHERBROOKE INC.	252,86 \$
202001553	CHRISTOPHER MAGUIRE	400,83 \$
202001554	CHRISTOPHER MAGUIRE	344,80 \$
202001555	DRE LINE PELLETIER dmv	735,84 \$
202001556	CAIN LAMARRE SENCRL	211,27 \$
202001557	FINANCIÈRE MANUVIE	30 786,62 \$
202001558	ANICK FREDETTE	222,75 \$
202001559	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR 2015	4 516,01 \$
202001560	MARTIN DODIER	91,04 \$
202001561	CÉLINE BLAIS	50,00 \$
202001562	DANIEL HURDLE	50,00 \$
202001563	JEAN TREMBLAY	50,00 \$
202001564	MARIO BOURGOIN	50,00 \$
202001565	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
202001566	CAQP	117,00 \$
202001567	INFOTECH	206,96 \$
202001568	REBECCA SYLVESTER	75,00 \$
202001569	CAROLINE MORIN	100,00 \$
202001570	PG SOLUTIONS INC.	638,11 \$
202001571	DAVID LEBLOND	307,21 \$
202001574	MARTIN DODIER	80,53 \$
202001575	STONEART	6 898,50 \$
202001576	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 003,77 \$
202001577	MINISTÈRE DU REVENU	32 201,99 \$
202001578	LA FABRIQUE DE LA PAROISSE	1,00 \$
202001579	LA COMMISSION SCOLAIRE DES	2 481,42 \$
202001580	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 112,00 \$
202001581	NICOLE BOUCHARD	172,46 \$
202001582	VISA	4 554,20 \$
202001587	AGENCE DU REVENU DU CANADA	10 135,13 \$

202001588	MINISTÈRE DU REVENU	23 568,39 \$
202001589	BÂTIRENTE	9 397,85 \$
202001590	FONDACTION	4 652,64 \$
202001591	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	650,95 \$
202001592	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 153,76 \$
202001593	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 332,75 \$
202001594	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	312,99 \$
202001595	REVENU QUÉBEC	236,22 \$
202001719	PG SOLUTIONS INC.	555,00 \$
	Total :	605 632,05 \$
	Grand total :	693 656,78 \$

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Autorisation d'achat d'une surfaceuse tractée pour le projet d'anneau de glace de Johnville.

Résolution 2020-12-7595

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser l'achat d'une surfaceuse tractée de la marque Olympia, modèle 500, au coût de 17 729,11 \$ (taxes incluses) selon la soumission no 1852 de l'entreprise Zero Celsius pour la réalisation de l'anneau de glace dans le secteur Johnville.

QUE la dépense pour l'achat de la surfaceuse tractée soit prélevée au poste Immobilisation projets conseil 03 310 01 000 dans le budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Compte-rendu des activités du Cœur villageois 2020 et de la maison de la culture John-Henry-Pope.

Le conseil est informé et a pris connaissance du document déposé.

- 3) Autorisation d'achat d'un tracteur Kioti.

Résolution 2020-12-7596

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser l'achat d'un tracteur neuf de la marque Kioti ainsi que plusieurs équipements pour un montant de 78 988,97 \$ (taxes incluses) selon la soumission no 96 de l'entreprise Distributions Payeur pour la réalisation de plusieurs tâches 12 mois par année.

QUE cette acquisition devra être financée par voie de crédit- bail sur 60 mois avec option d'achat de 1,00 \$ et qu'une demande de financement soit faite auprès de bailleurs des fonds connus et susceptibles de fournir les meilleures conditions sur le marché. En l'occurrence, Crédit Municipal et Manufacturier Rexcap, représentant la Banque Royale du Canada, agira comme locateur contractuel pour cette opération de crédit-bail pour le montant de 68 701,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Facture Turco-Shank – Étang Cloutier.

Résolution 2020-12-7597

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Turco-Shank Construction au montant de 25 285,30 \$ (taxes incluses) pour la réalisation de plusieurs tâches dans le chalet de l'étang Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Facture SACA Hardware – Étang Cloutier.

Résolution 2020-12-7598

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture no IN00008208 de l'entreprise SACA Hardware au montant de 2 042,92 \$ (taxes incluses) pour l'achat de caissons de cuisine installés dans le chalet situé à l'étang Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

Aucune question à répondre en l'occurrence.

O) Levée de la séance.

Résolution 2020-12-7599

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier